

CR du CAR du 27 mai 2011 (Bâtiment des Thèses, Salle du conseil, 13h40-15h)

Ordre du jour:

- examen de demandes de délégation,
- délibération sur le référentiel de services des E-C.

Discussions sur une politique générale concernant les délégations en distinguant établissements publics en France et établissements privés et établissements à l'étranger ...

Discussions sur les impacts en terme de remplacement des personnes en délégation.

Première mise en oeuvre du référentiel 2010-2011, mise en oeuvre pratique en cours (mise en paiement des HC associées), engagement à ce que le référentiel pour l'année prochaine soient votées avant la rentrée. Bilan fait avec le groupe de travail. Rappeler qu'il y a des cadrages qui permettent aux structures de réaliser des attributions individuelles mais dans le cadre global fixé.

CV: Remarque générale, plupart des collègues trouvent que la valorisation de ces tâches est généralement symbolique. Problème: il y a un cadrage sur qui finance quoi (université / composante), aimerait avoir un retour d'une année sur l'autre sur ce qui a été autorisé dans la fourchette et ce qu'a fait la composante. La logique des fonds propres me gêne; plutôt une logique de l'impôt.

PR: Clair que l'on fera le bilan pour affiner le modèle. Possibilités des composantes sont à l'intérieur d'un cadrage que l'on détermine nous.

YS: Je souhaite que la durée d'investissement dans les responsabilités apparaisse sur les « formulaires » des postulants.

La question cruciale est de savoir comment favoriser les rotations dans les prises de responsabilités?

- un non renouvellement (non cumul) strict ?
- qu'il y ait une forme de dégressivité des reconnaissances sur la durée ?
- revient aussi sur l'idée d'un quota maximum de reconnaissance sur une fenêtre d'année, par exemple pas plus de 4\*192h sur 4 ans, ensuite c'est du bénévolat.

JD: rejoint CV. Si responsabilités identiques, reconnaissance doit être similaire. Sur les cumuls, rotation, il faudrait réfléchir sur tout cela. Comprends pas qu'en plus de la PES on puisse faire d'autres choses (cf. heures sup').

--

CR du CA du 27 mai 2011 (Bâtiment des Thèses, Salle du conseil, 15h-)

Ordre du jour:

- approbation du PV de CA du 8 avril 2011,
- informations du Président,
- délibération relative au Schéma Directeur d'Aménagement du campus,
- délibération sur les tarifs de la Formation Continue 2011-2012,
- délibération sur les dossiers validés par le CEVU du 15 avril 2011:
  - calendrier de l'année universitaire 2011-2012,
  - règlements des études et des examens,
  - gestion des profils de Licence (S3-S4),
  - parcours PeiP (Licence SPI),
  - demande d'approbation d'un nouveau projet CESAM ouvert par l'IAE,

- demande d'approbation d'un Diplôme Universitaire (DU) “Intensif Relations Sociales”,
- questions diverses.

Délibération relative au Schéma Directeur d'Aménagement du campus

FM: avoir une vue globale sur les évolutions à 5/10 ans (se reporter aux documents préparatoires).

Délibération sur les tarifs de la Formation Continue 2011-2012

Délibérations sur les dossiers validés par le CEVU du 15 avril 2011